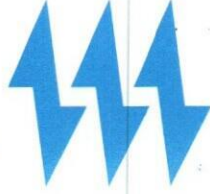


SOMELEC

SOCIÉTÉ MAURITANIENNE D'ÉLECTRICITÉ
SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
Siège social: Ilot "C" - Lot n°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
Ksar - Nouakchott - Mauritanie
BP: 355 - Tél: (00222) 45 25 67 83 / Fax: (00222) 45 25 39 95
R.C.: N°35699 / NIF: 30500075
E-mail: somelec@somelec.mr



ش. م. ك

الشركة الموريتانية للكهرباء
شركة رأسمالها: 14 736 416 590 أوقية
المقر الرئيسي: حي "سي" رقم 121 شارع بوبكر بن عامر
لكصر - نواكشوط - موريتانيا
ص.ب: 355 - هاتف: (00222) 45 25 67 83 / فاكس: (00222) 45 25 39 95
السجل التجاري: رقم 35699 / التعريف الضريبي رقم: 30500075
البريد الإلكتروني: somelec@somelec.mr

No 124

02/04/24

Nouakchott, le : A..... : انواكشوط في:

Objet : Lettre de Consultation relative à la prestation de service pour assistance technique de la réhabilitation des groupes GR04 et GR06, suivant la DA N° 067-08/CWF/DP/2024 du 11/03/2024

La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) lance une consultation relative à la prestation de service pour assistance technique de la réhabilitation des groupes GR04 et GR06 (centrale Wharf)

A ce titre, nous vous transmettons ci jointes les spécifications techniques du matériel à commander et vous invitons à formuler votre proposition technique et financière conformément aux termes de la présente consultation.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Votre offre technique doit comporter les éléments nécessaires permettant de se prononcer sur l'origine du matériel proposé et sa conformité avec les spécifications demandées ;
- 2) Votre offre financière doit avoir une validité de 90 jours, doit être libellée en français, et obligatoirement en :
 - a. CIF rendu Port Nouakchott, si vous êtes un fournisseur étranger
 - b. Hors Taxes Douanières et en Toutes Taxes Comprises, si vous êtes un fournisseur local ;
- 3) Les prix sont fermes et non révisables ;
- 4) Mode de règlement : remise documentaire à vue ou Lettre de Crédit ;
- 5) Le délai de livraison du matériel à commander doit, être obligatoirement précisé ;
- 6) Les deux offres en deux copies ainsi constituées doivent être placées dans une enveloppe sur laquelle est mentionné :

Direction Centrale des Approvisionnements et Moyens généraux
Direction des Achats et Approvisionnements
SOCOGIM KSAR, Siège social : Ilot C - Lot n°121-Avenue Boubacar Ben Amer
Nouakchott - Mauritanie - BP 355, Tél : +222 45 25 42 80

Consultation pour l'acquisition de matériel de la (DA N° 067-08/CWF/DP/24 du 11/03/2024)

Elles doivent être déposées sous peine de rejet au plus tard le Mardi 16/04/2024 à 12heures TU, à la Direction Centrale des Approvisionnements et des Moyens Généraux à l'adresse indiquée ci-dessus ou par e-mail à l'adresses suivante : dcamg.daa@somelec.mr . Toute offre parvenue après cette date et heure sera rejetée

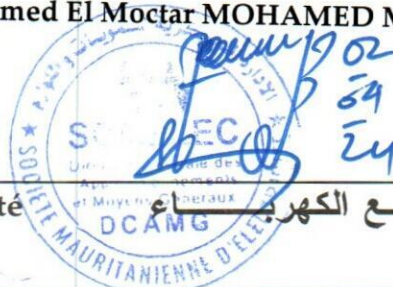
L'ouverture des offres sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister les

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à l'e-mail ci-dessus auquel doit parvenir questions au plus tard cinq jours avant la clôture des réceptions des offres.

Meilleures salutations.

Le Directeur Central des Approvisionnements et Moyens Généraux

Mohamed El Moctar MOHAMED MAHMOUD



SOMELEC / SPT
DCPT/DP/DGET
CENTRALE WHARF
UR: 30/K

SAA → BAT
P. traité + p. fond le
28/03 24
Am 28
03
24

Nouakchott, le 11/03/2024

SAG

29/03/24

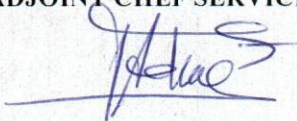
DEMANDE D'APPROVISIONNEMENT N° 067-08/CWF/DP/2024

ENSEMBLE : MOTEUR MAN 18V28/32S
N° de Série : M3-1 : P-40126-02-54(54) / P-40127-02-53(57)
SECTION : REHABILITATION GR04 ET GR06

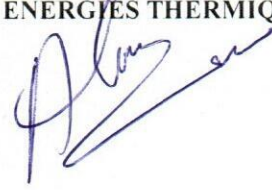
Item	Désignation	Quantité	Référence
01	Prestation de service pour assistance technique de la réhabilitation des groupes GR04 et GR06 module M3-2 plus leurs auxiliaires pour la centrale Wharf.	02	MAN 18V28/32S
Travaux demandés : Voir le cahier de charge ci-joint.			

Nombre item : 01

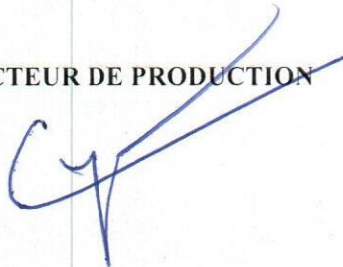
ADJOINT CHEF SERVICE PME



CHEF DEPARTEMENT GESTION
DES ENERGIES THERMIQUES



DIRECTEUR DE PRODUCTION



DIRECTEUR CENTRAL DE
PRODUCTION ET DE TRANSPORT



DIRECTEUR GENERAL



SOMELEC
DCAMG
COURRIER ARRIVEE
N° 487
Date 28/03/2024

Société Mauritanienne d'Electricité

11.03.2024

Origine : SPT-Groupe- SOMELEC

Objet : Cahier de charge pour Assistance technique à la Réhabilitation de deux groupes du Module M3-2 Moteurs MAN 18V28/32S.

I- Contexte

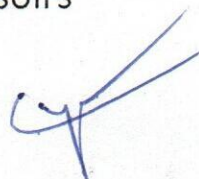
Dans le but d'assurer la qualité et la performance de la centrale WARF la SOMELEC veut sous-traiter une assistance technique pour Réhabilitation de deux groupes MAN18V28/32Sdu Module M3-2.

Cette assistance technique pour Réhabilitation de deux groupes MAN 18V28/32S de la centrale SOMELEC ; appelée Centrale WARF située à Nouakchott dans la zone du WARF.

II- Objectifs attendus de l'activité

Assurer l'assistance technique pour Réhabilitation de deux groupes moteurs MAN18V28/32S de la centrale Warf et s'engager à effectuer, **aux moins les opérations suivantes :**

- 1- Reconditionnement des culasses et accessoires conformément aux recommandations du manuel
- 2- Reconditionnement des injecteurs avec buses neuves
- 3- Reconditionnement des pompes injection avec éléments neufs
- 4- Inspection et remplacement si nécessaire des chemises des poussoirs



- 5- Reconditionnement des Pistons ; chemises et bielles conformément aux recommandations du manuel
- 6- Inspection arbre à cames, cames ; bagues et distributions conformément aux recommandations du manuel
- 7- Distribution et pignons intermédiaires de commande des soupapes Admissions ; échappements et pompe injections conformément aux recommandations du manuel
- 8- Automatisme, sécurités et instrumentation conformément aux recommandations du manuel
- 9- Inspection Bloc moteur
- 10- Inspection Vilebrequin ; Reconditionnement Chapeaux de paliers bielles ; Coussinets paliers principaux et bielles conformément aux recommandations du manuel
- 11- Plaque de base et skid conformément aux recommandations du manuel
- 12- Paliers alternateurs
- 13- Tous les circuits, Filtres Huiles ; combustible, circuits fuites sales et propres et le circuit eau conformément aux recommandations du manuel
- 14- Réhabilitation du circuit air de démarrage y compris le démarreur et les compresseurs
- 15- Réhabilitation du circuit air de commande
- 16- Circuit air admission conformément aux recommandations du manuel.
- 17- Turbos ; reconditionnement
- 18- Circuit échappement sur le moteur, compensateurs, collecteur principale
- 19- Réfrigérants Air Admission et Filtre à bain d'huile
- 20- Réhabilitation circuit électrique, des panneaux et les différentes composantes y compris le disjoncteur
- 21- Réhabilitation du FCM Fuel Condition Module
- 22- Reconditionnement du séparateur Huile
- 23- Inspection et maintenance de l'alternateur

24- Inspection et maintenance des radiateurs de refroidissement, ventilos ; moteurs électriques.....Etc.

25- Inspection transformateurs 11/33KV et 33/415 V

III- Prestation attendue

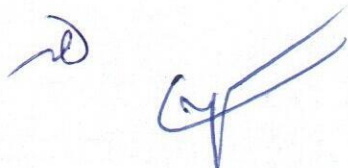
- Garantir la performance des moteurs après la réhabilitation et durant toute la durée de garantie.
- Assurer l'entretien de ces équipements sur la base du manuel de maintenance MAN, de l'expérience et des compétences

VI- Dispositif opérationnel : Les capacités d'Exécution

- Le fournisseur devra faire preuve de sa capacité technique et en ressources humaines dans l'exécution de cette activité.
- Le fournisseur devra être capable de s'approvisionner en outillage spécifique nécessaire à la réalisation des travaux.
- Le fournisseur devra avoir une équipe complète mécanique, électrique ; instrumentiste et incluant un soudeur qualifié capable

Cette équipe doit être aussi capable d'intervenir les 48 Heures suivant la demande d'intervention dans la période de garantie pour assurer la continuité du service.

- Une réalisation d'un travail similaire est exigée pour attester de l'expérience et de la qualité du travail (des photos, Contrats, autres documents attestation de bonne exécution pouvant attester la véracité de l'expérience)



V- Quand et où doit-on effectuer le service ?

- La Réhabilitation des deux groupes moteurs MAN18V28/32S et la Réparation de ces équipements se fera à Nouakchott et sur le site de la centrale WARF dans un délai **d'un mois** par groupe.

VI - Considérations Financières :

- Le fournisseur devra soumettre une facture pro-forma pour la réalisation travail.
- Le fournisseur devra tenir compte dans son offre de tous les aspects financiers pour l'exécution de ce travail.

VI- Collaboration envisagée

- SOMELEC doit mettre en contact le Prestataire avec tout son personnel technique et management chargés des questions techniques relatives aux deux réhabilitations concernées.
- SOMELEC doit mettre à la disposition du prestataire les pièces nécessaires pour les révisions des deux moteurs



Le Directeur Production et Transport